

CODE DU SPORTIF®

*Tout sportif,
débutant ou champion
s'engage à :*

1. **Se conformer aux règles du jeu.**
2. Respecter les décisions de l'arbitre.
3. Respecter adversaires et partenaires.
4. **Refuser toute forme de violence et de tricherie.**
5. Etre maître de soi en toutes circonstances.
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie.
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant.

AFSVFP®

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT
SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIR PLAY

MAISON DU SPORT FRANÇAIS

1, AVENUE PIERRE-DE-COUBERTIN - 75013 PARIS

☎/RÉPONDEUR 01 40 78 28 43 - 📠 01 40 78 29 59

www.fairplay.asso.fr - ✉ AFSVFP@cnozf.org

ESPRIT SPORTIF ET SANTÉ PRIORITÉ VITALE



Sommaire

| | |
|--|--------|
| Présentation de l'AFSVFP | p. 4 |
| Le programme de la journée de réflexion | p. 12 |
| L'accueil et l'ouverture des travaux | p. 14 |
| Les interventions libres avant les travaux de la matinée | p. 31 |
| La Table ronde n° 1 | p. 37 |
| La Table ronde n° 2 | p. 67 |
| Les interventions libres avant les travaux de l'après-midi | p. 89 |
| La Table ronde n° 3 | p. 101 |
| La clôture des travaux | p. 133 |
| Les documents annexes | p. 137 |

AFSVFP®



L'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play a pour but :

- de protéger le sport contre toutes les formes de violence et de tricherie qui le défigurent et le discréditent, aussi bien dans sa pratique que dans son approche et dans son environnement ;
- de défendre l'éthique sportive et le fair play, de promouvoir l'esprit sportif et sa manifestation essentielle : le fair play, de constituer l'Académie Française de l'Esprit Sportif ;
- de prévenir, au titre de la « délégation de mission permanente » conférée par le CNOSF en 1989, les effets pervers de toute utilisation abusive ou détournée des valeurs de l'esprit sportif
- de développer l'esprit sportif humaniste dans l'espace franco-